

Projet #312 : Unité de production de fragrances naturelles



Contact: M. Hicham Tounsi

Contact: M. Mohamed-Amine Mkerouad



0662837977



htounsi@mcinet.gov.ma



0662589387



mmkerouad@mcinet.gov.ma

Description du projet



Unité de production de fragrances sur base de ressources en PAM principalement à destination de production agroalimentaire permettant de renforcer le marché actuellement chapeauté par des géants mondiaux



Faits marquants

- Le marché est dominé par des géants mondiaux en raison de la technicité dans la production de fragrances chimiques. Néanmoins, le Maroc dispose d'un gisement important de plantes aromatiques et médicinales représentant un fort potentiel pour produire des arômes et fragrances naturelles.



Complexité du produit¹

-3,33 2,56

0,0957



Exemples de plantes

- ✓ Romarin officinal, Thym à bornéol, Menthe, Myrte, Géranium, Lavandin, Lentisque pistachier, Verveine citronnée...



Principaux avantages d'investissement

Subventions

- Fonds de Dév. Industriel et des Investissements (FDII)
- Programme ISTITMAR PME ou TPE, en fonction du CA

Aide à la formation

- Programme « IDMAJ »
- Programme « TAEHIL »

Foncier potentiel

- Agropole de Meknès
- Agropole de Berkane
- Agropole de Beni Mellal
- Agropole d'Agadir

Financement

- Mezzanine PME
- Green Invest

Filière

Agroalimentaire

Sous-filière

Industrie des arômes alimentaires



Indicateurs financiers (indicatif)

Investissement potentiel

50 – 70 Mns MAD

Chiffre d'affaires potentiel

~220 – 260 Mns MAD

EBITDA² (en % du CA)

~15 – 25%

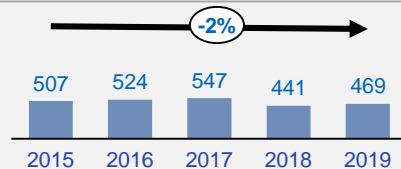
Emplois

500 emplois directs

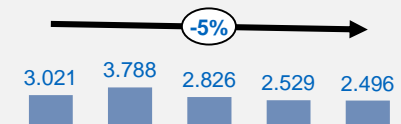


Croissance et taille du marché

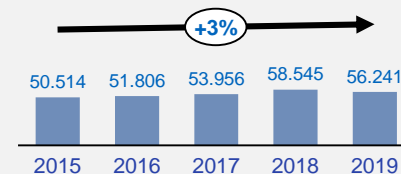
Imports Maroc³ (Mns MAD)



Imports CEDEAO³ (Mns MAD)



Imports Europe³ (Mns MAD)



Principaux pays d'importations du Maroc

Irlande

Local vs. Import



1. Product Complexity Index: Diversité et sophistication du savoir-faire requis pour produire un produit. Le PCI est calculé selon le nombre de pays qui produisent ce produit et la complexité économique de ces pays.

2. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement

3. Produits cosmétiques bio inclus dans les chapitres 330210 /Source : Office des changes, TradeMap